Envoyé en préfecture le 15/05/2023
Reçu en préfecture le 15/05/2023
Publié le
ID : 038-253804710-20230512-23_17-DE

N° 23.17
SORTIE INVENTAIRE
VENTE VEHICULES - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le bureau dûment convoqué le 26 avril
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 12 mai 2023
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6 Présents : 5

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Madame DEBES Céline
Monsieur CASTAING Patrick

EXCUSE :

Monsieur VILLARD Claude

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 15/05/2023
Reçu en préfecture le 15/05/2023
Publié le
ID : 038-253804710-20230512-23_17-DE

Vu les orientations proposées en fonctionnement et en investissement,
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 54

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14;

Il est porté les sorties d'inventaires suivantes, vente d'un véhicule de la flotte auto du SMND :

- 356 CPL 38
- 24 CPH 38
- ES 041 JY (ancienne immatriculation 884 BQC 38)
- ES 140 JZ (ancienne immatriculation 988 CHH 38)
- 51 CKA 38

Le véhicule PL BOM immatriculé 356 CPL 38 a été vendu le 15 février 2023 à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1087
- Bien 1206
- Bien 1262
- Bien 1264
- Bien 2016-2182-001339
- Bien 2018-2182-001564
- Bien 665
- Bien 668
- Bien 962

Le véhicule PL Ampliroll immatriculé 24 CPH 38 a été vendu le 09 mars 2023 à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1000
- Bien 662
- Bien 663
- Bien 1134
- Bien 1134-2

Envoyé en préfecture le 15/05/2023
Reçu en préfecture le 15/05/2023
Publié le
ID : 038-253804710-20230512-23_17-DE

Le véhicule PL BOM immatriculé ES 041 JY (ancienne immatriculation 884 BQC 38) a été vendu le 15 février 2023 à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1006
- Bien 1011
- Bien 1014
- Bien 1205
- Bien 1261
- Bien 275
- Bien 277
- Bien 628
- Bien 816
- Bien 985

Le véhicule PL BOM immatriculé ES 140 JZ (ancienne immatriculation 988 CHH 38) a été vendu le 15 février 2023 à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1132
- Bien 2016-2182-001410
- Bien 2016-2182-001445
- Bien 523
- Bien 526
- Bien 927
- Bien 2018-2182-001565

Le véhicule VL immatriculé 51 CKA 38 a été vendu le 15 février 2023 à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Le bien correspondant à l'achat initial du véhicule qui doit être sorti de l'inventaire est :

- Bien 580

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Envoyé en préfecture le 15/05/2023
Reçu en préfecture le 15/05/2023
Publié le
ID : 038-253804710-20230512-23_17-DE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées
HEYRIEUX, le 12 mai 2023

Michel FAYET,
Président

SYNDICAT MIXTE HEYRIEUX NORD DAUPHINÉ